

# Infos

## Vionnaz



Édité par la commune de Vionnaz  
www.vionnaz.ch

Printemps 2006

N° 33

### ÉDITORIAL



## Mes vacances...

*Moi, mes vacances de carnaval, je les passe chez moi! Rien de bien exotique, pas de sable fin, pas de mers chaudes, mais chez moi, à Torgon, dans mon coin de paradis! Vous trouvez que j'exagère? Un dicton anglais déclare que «Home is where the heart is»... eh bien moi, mon cœur se trouve bien, à Torgon. Et en voyant le nombre de personnes de toutes provenances qui ont aussi choisi de passer leurs vacances de neige dans nos montagnes, j'ose espérer qu'ils s'y trouvent également bien et qu'ils y reviendront!*

*Certains ont choisi le village de Torgon pour sa tranquillité et son aspect familial. D'autres, plus prosaïquement, grâce à sa proximité des villes de Genève et de Lausanne. Mais qu'en est-il des Anglais, des Hollandais, des Belges, des Allemands et même parfois des touristes à peau basanée qui viennent d'horizons beaucoup plus lointains où la neige et les montagnes ne sont que de belles images des premier et dernier mois du calendrier?*

*Qu'avons-nous à offrir à ces touristes qui n'ont pas leur «cœur» chez nous et qui vont forcément mesurer notre petite station à l'aune d'endroits beaucoup plus prestigieux? Que faire pour qu'ils reviennent chez nous, enthousiasmés par leur séjour?*

*Soit, comme atouts prépondérants, nous avons une magnifique région, la montagne et la vue. Le décor est planté, mais nous n'y sommes pas pour grand-chose. Aussi, quand dame Nature nous aide, comme cette saison, c'est également malgré nous et nous ne pouvons qu'être reconnaissants que nos prières aient été exaucées.*

*Je crois que la réponse, on la doit au dévouement et au travail acharné des acteurs économiques de notre station. Cette centaine d'irréductibles – jeunes et moins jeunes – qui croient dur comme fer à l'avenir de «leur» coin de terre. Ne sont-ils pas prêts à y élever leur famille, malgré les aléas de la vie difficile à la montagne? A y planter leurs racines? A suivre dans les pas de leurs aïeux pour qui ce coin de terre était à la fois un havre de paix, un pourvoyeur de vie, mais aussi un lieu de dur labeur?*

*Je dis qu'il faut une dose d'optimisme hors norme pour chaque année remettre le travail sur le métier; replanifier son hiver, semaine après semaine, faire face et reconnaître les éventuels échecs, toujours s'améliorer et soigner le petit détail auquel le vacancier est particulièrement sensible. Tout cela dans l'optique de rendre le séjour de nos hôtes, si bref soit-il, agréable et inoubliable. Mais les exigences de nos touristes croissent à la mesure du développement des stations qui nous entourent et auxquelles nous sommes comparés. La station de Torgon est condamnée à aller de l'avant, surtout ne pas se reposer sur ses quelques lauriers durement acquis. Si nous nous relâchons, le retour de manivelle est assuré. Nos appartements se vident, nos commerces ferment, nos jeunes partent avec femme et enfants et, inéluctablement, notre village se meurt. Il ne restera plus que quelques jolis chalets, habités de temps à autre, mais le cœur aura cessé de battre. Ce nid d'idées et de projets qu'est Torgon sera vide. Mort.*

*Oui, les jeunes de Torgon ont des idées, les entreprises de Torgon ont des projets! Et s'il n'en est qu'un que je voudrais mentionner ici – et pour lequel vous avez reçu récemment un tous ménages détaillé – c'est le projet d'enneigement mécanique de la Jorette. La carte de visite de notre station, puisqu'elle se voit loin à la ronde, de la plaine du Rhône à la Riviera. Projet d'intérêt public par excellence, ambitieux et indispensable à la pérennité de cette partie de notre domaine skiable, vital pour l'avenir de nos forces vives et un plus indéniable pour la commune de Vionnaz et son développement touristique.*

*Pour terminer, je dirais simplement: Osons! Allons de l'avant, soutenons par tous les moyens à notre disposition ce dynamisme et cette confiance qu'ont les jeunes pour leur avenir – qui est en même temps le nôtre!*

Françoise Vannay-Furer

## Sommaire

- 2/3 - Décisions du Conseil communal  
- Service des bénévoles
- 4 - Projet structure d'accueil
- 5 - Inauguration du terrain de sports  
«des Fours»  
- Pose cabanes place des Fours  
- Noël des aînés
- 6 - Réaménagement du chemin  
de la Miornaz à Mayen
- 6/7 - La forêt: un rôle vital
- 7 - Association Ystok
- 8 - Calendrier 2006/2007
- 9 - Association S'naillons
- 10 - Fanfare
- 11 - La cave de la Ravoire
- 12 - L'entreprise: Traxa SA  
- Présence de l'OT à Sciez  
et Romont
- 13 - Programme scolaire 2006/2007  
- Places d'apprentissage 2006  
- Places de stages
- 14 - Ludomino  
- Soirée jeux Ludomino  
- Commission culturelle:  
Meurtre et mystère  
- Portes ouvertes à la Maison  
des jeunes
- 15 - Figure emblématique Louis Rey  
- Vive le ski
- 16 - Vionn'Art 2006  
- «Le saviez-vous»:  
Étymologie du nom Vionnaz  
- Petit recueil de mots en patois
- 17 - Nonagénaires: Cécile Vannay  
et Teresa Frassa  
- Journée populaire d'entretien  
des sentiers pédestres
- 18/19 - Chauffage à pellets  
- Témoins du passé
- 20 - Agenda manifestations  
d'été Torgon

# Décisions du Conseil communal

## Concernant la Commission des finances

- Approuve les budgets 2006 de la Municipalité et de la Bourgeoisie et décide les investissements qui seront réalisés en 2006;
- Approuve également le plan quadriennal 2006-2009 proposé par la commission;
- Accepte les comptes 2005 de la paroisse de Vionnaz;
- Accepte les tarifs 2006 des entreprises suivantes:
  - Grept Frères SA au Bouveret, pour le ramassage des ordures ménagères
  - Ruppen Transports à Monthey, pour l'évacuation des verres usagés
  - Matthey Transports Groupe Onyx à Renens, pour l'évacuation des vieux papiers
- Maintient sa contribution financière au Conservatoire cantonal de musique (15 élèves de notre commune inscrits pour l'année 2005/2006);

## Concernant la Commission agricole, alpages et forêts

- Prend acte que la route de Draversaz sera fermée au niveau du hameau de l'Essert; à partir de ce hameau, seules les équipes forestières seront autorisées à rejoindre le secteur de la Pala; une étude de la faisabilité d'un accès par la route de Torgon sera entreprise;
- A pris connaissance de l'accident survenu au Châlet de Croix le dimanche 8 janvier 2006 et a été informé que la jeune fille blessée s'est bien remise de celui-ci;
- Autorise, sous certaines conditions, la société Trans-Héli SA à Sion à survoler le territoire communal pour des traitements viticoles par hélicoptère;
- Autorise également, à certaines conditions, le dépôt de terre provenant du chantier de la Marina au Bouveret sur des terrains agricoles propriété de la Bourgeoisie et l'utilisation des chemins communaux nécessaires à ces dépôts;
- Dans le respect des délais de résiliation prévus, dénonce l'ensemble des contrats de location des alpages bourgeoisiaux et des terrains agricoles bourgeoisiaux et communaux et définit les nouvelles conditions de location de ceux-ci;

## Concernant la Commission infrastructures et environnement

- Prend acte de l'acceptation par l'assemblée primaire du projet de construction d'une nouvelle crèche-garderie et UAPE sur le terrain situé à l'arrière du bâtiment scolaire et dans le cadre de ces travaux attribue les mandats suivants:
  - architecte au Bureau Alberto Alberti à Monthey,
  - études électriques au Bureau EEM SA à Monthey,
  - installations de chauffage, ventilation et sanitaires à Tecnoservice Engineering SA à Martigny,

– ingénieur civil au Bureau Kurmann & Cretton SA à Monthey;

- Adjuge à l'entreprise Schmidli & Cie SA à Monthey les travaux de réaménagement du chemin de la Mionnaz à Mayen, travaux prévus au budget 2006;
- Décide d'acheter un nouveau véhicule pour le service des eaux et les travaux publics et adjuge la fourniture de celui-ci au garage Didier Planchamp à Vionnaz;
- Mandate M. François Bressoud, architecte, pour l'étude de l'affectation possible des bâtiments situés sur les parcelles 268 et 269 au centre du village («grange à Rey» et bâtiment Fracheboud);
- Adjuge au Triage forestier du Haut-Lac les travaux de construction et de pose de 3 modules de type chalet qui serviront de sanitaires, abri et dépôt-lavage à la place des sports des Fours à Torgon;
- Dans le cadre de l'entretien de cette nouvelle place de sports, décide d'acquérir un tracteur pour la tonte du gazon et adjuge la fourniture de celui-ci à M. Gérard Richoz, atelier mécanique à Vionnaz;
- Prend acte que Swisscom va entreprendre les travaux nécessaires pour rendre accessibles toutes les cabines téléphoniques, ceci également pour des personnes se trouvant dans un fauteuil roulant (dans notre commune, à La Jorette, Torgon et Revereulaz);
- Décide de participer à nouveau cette année à la campagne de collecte de déchets spéciaux organisée par l'Association régionale Monthey-St-Maurice et l'Association régionale de Martigny;
- Prend acte que des travaux de revêtement bitumineux sont prévus en 2006 sur la route Vionnaz-Torgon:
  - secteur «contour du Verney – Les Foyards»
  - secteur «bifurcation route Jorette-Plan-de-Croix – Les Vieilles» (jonction avec les travaux réalisés en 2005);
- Autorise, en fixant des tarifs précis, le dépôt de plusieurs milliers de m<sup>3</sup> de matériaux à la décharge des Grands-Clos à Vionnaz;
- Adjuge à l'entreprise Endress + Hauser Metso AG à Reinach BL la fourniture d'un débitmètre pour la station d'épuration de Vionnaz et d'un échantillonneur pour celle de Torgon;

## Concernant la Commission des constructions

- Prend connaissance en première lecture du projet de nouveau règlement préparé par la commission et fixant les conditions de subventionnement communal lors de la réfection de bâtiments situés en zone vieux-village;

## Concernant la Commission sports, jeunesse et apprentissage

- Décide de maintenir le cautionnement communal

## Décisions (suite)

accordé au Ski-Club Torgon pour permettre à cette société d'effectuer les travaux d'aménage de l'électricité au chalet de Croix;

- Fixe au samedi 10 juin 2006 l'inauguration de la place de sports des Fours à Torgon;
- Accepte le calendrier 2006/2007 du cartel des sociétés locales;

### Concernant la Commission scolaire

- Dans le cadre du dossier cycle d'orientation, prend acte de l'avancement de l'étude en cours pour la construction d'un nouveau cycle;
- Accepte le plan de scolarité 2006-2007 proposé par la commission;

### Concernant la Commission tourisme

- Accepte les comptes 2004/2005 et le budget 2005/2006 présentés par Torgon Tourisme;

### Concernant la Commission sécurité et établissements publics

- Fait siennes les différentes remarques faites par la commission dans le cadre de l'étude du projet de nouveau règlement de la Police intercommunale du Haut-Lac;
- Délivre les autorisations d'exploiter suivantes:
  - Café-bar «Chez Jojo» à Vionnaz, à Mme Aloisia Rey
  - Auberge des Caprins à La Jorette, à M. Paul Bellwald
  - Discothèque Le Dravers à La Jorette, à M. Paul Bellwald
- Prend acte avec satisfaction que tous les immeubles de La Jorette sont aujourd'hui équipés avec les exutoires de fumée exigés;
- Décide, en accord avec les trois autres communes partenaires du CSI Vouvry, d'uniformiser la solde des sapeurs-pompiers pour les exercices et les interventions;
- Définit les travaux à réaliser en 2006 lors des cours annuels de la Protection civile régionale;

### Concernant la Commission culturelle

- Confie à la commission l'organisation d'un concert le dimanche 4 juin 2006 à la salle des Fontanies, concert de préparation à la Fête fédérale des musiques auquel participeront les fanfares de Colombey, Ollon VD et Vétroz;

### Concernant la Commission affaires sociales

- Etudie un projet de médiation sociale intercommunale entre les communes de Monthey à St-Gingolph et renonce à y participer, les besoins des communes intéressées étant différents des nôtres;

### Divers

- Définit les conditions dans lesquelles la salle des Fontanies pourrait être louée à des privés et/ou des sociétés pour des activités à but lucratif;
- En remplacement de M. Stève Bressoud, décide d'engager un-nouvel-le employé-e de commerce pour compléter l'équipe administrative communale et nomme une commission ad hoc pour l'examen des offres reçues à la suite de la mise en soumission de ce poste;
- Décide d'engager Mme et M. Nella et Salvatore Camarda pour assurer l'entretien et les nettoyages de différents emplacements et bâtiments communaux à Torgon et environs;
- Prend acte que, selon la loi fédérale révisée sur la nationalité qui est entrée en force le 1er janvier 2006, les taxes d'agrégation fixées par le règlement bourgeois ne pourront plus être encaissées en cas de demande de naturalisation; seul un émolument administratif pourra être facturé au requérant;
- Dans le cadre d'accueil d'enfants venant de Biélorussie, est informé de la création de l'Association d'entraide Suisse-Biélorussie «Ystok – Source» qui poursuivra ce but dès 2006 et accepte de parrainer cette association pendant une année;
- Décide d'acquérir la parcelle N° 2745, propriété de Mme Paula Planchamp, située au chemin des Vergers à Vionnaz;
- Décide de vendre à M. Da Silva Ramos Ferro Jorge Luis le bâtiment sis sur la parcelle 324 au centre du village de Vionnaz (bâtiment annexé au café de l'Etoile);
- Prend acte des décisions prises par les Autorités sanitaires suisses concernant la grippe aviaire et charge la Police intercommunale du Haut-Lac de procéder aux contrôles nécessaires sur notre territoire.

Afin de faciliter et de respecter le travail des bénévoles, les demandes doivent être faites (sauf cas exceptionnels) 48 heures à l'avance. Merci.

Service des bénévoles  
Vionnaz - Torgon  
079 279 63 39

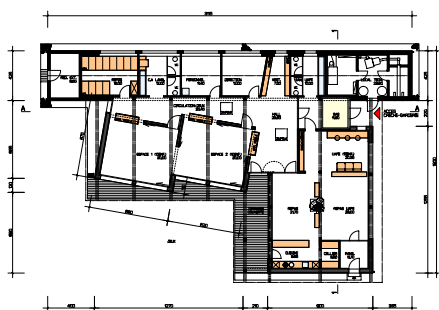
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00  
du lundi au vendredi

# Projet structure d'accueil



Images de synthèse de la future structure d'accueil.

La commune de Vionnaz a connu ces dernières années un accroissement important de sa population. Cet élément, combiné à l'évolution des besoins des familles, a poussé le Conseil communal à une réflexion de fond sur l'avenir de nos structures d'accueil. Le fait que la crèche-garde-



Plan intérieur du bâtiment

rie actuelle doit prochainement quitter l'appartement qu'elle occupe au centre du village a accéléré encore plus ce processus.

Partant de ce constat, le Conseil communal a nommé une commission ad hoc, chargée de réfléchir à un concept global de structure d'accueil. Cette commission est constituée de 7 personnes, à savoir:

- 4 membres du Conseil communal (Alphonse-Marie Veuthey (président de la commission), Alain Vannay, Sandra Ogay et Laurent Lattion)
- 3 délégués de l'Association des parents de Vionnaz (Maurice

Fracheboud, Marie-Claude Veuthey et Heidi Delseth)

Dès fin août 05, cette commission a siégé près d'une dizaine de fois, pour aboutir au projet présenté à l'assemblée primaire le 21 décembre 2005, et accepté par cette dernière à une très large majorité. Ce projet, devisé à 1 million de francs (dont à déduire les subventions à recevoir) combine une **crèche-garderie** (enfants de 18 mois à la fin de la 2e enfantine) ainsi qu'une **Unité d'accueil pour écoliers** – UAPE (enfants de la 1re à la 6e primaire).

Pour arriver à ce résultat, la commission a d'abord procédé à une analyse des alternatives possibles pour l'emplacement de cette structure; une audition des architectes présélectionnés a ensuite été conduite, et des critères de choix définis. Des propositions ont

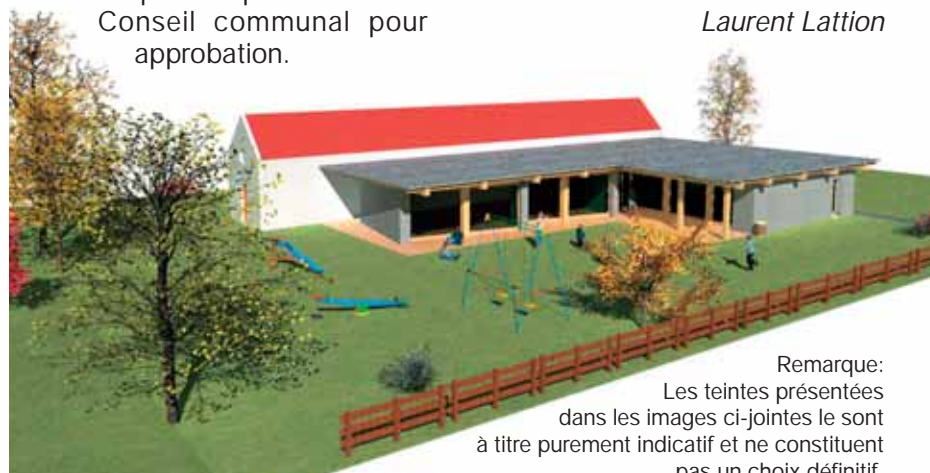
ainsi pu être présentées au Conseil communal pour approbation.

Le choix de l'architecte (bureau Alberto Alberti – qui a notamment travaillé récemment à l'agrandissement de la Salle des Fontanies) et de l'emplacement (au nord du bâtiment scolaire) ayant été entérinés, la commission a pu fonctionner en étroite collaboration avec MM. Alberti et Rouiller, afin de définir l'orientation du bâtiment ainsi que son organisation intérieure.

Afin de répondre à l'évolution future de notre commune, ce projet de structure d'accueil se veut modulaire et extensible sur les 2 côtés selon les besoins.

Le projet a été soumis à l'enquête publique le 3 mars dernier. Sauf imprévu, le Conseil communal espère pouvoir mettre le bâtiment à disposition de la population d'ici à la fin de cette année.

Pour la commission ad hoc  
Laurent Lattion



Remarque:  
Les teintes présentées dans les images ci-jointes le sont à titre purement indicatif et ne constituent pas un choix définitif.

## Une date à retenir

Organisée par la commune,  
l'inauguration du terrain de sports «des Fours»  
aura lieu à Torgon

### le samedi 10 juin 2006

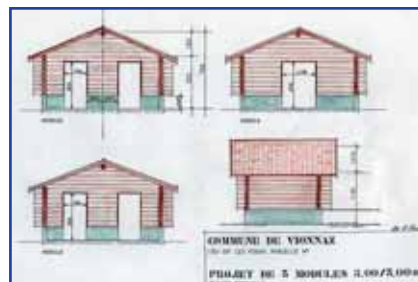
Au programme:

- apéro, repas
- partie officielle
- animations...

Des informations plus complètes seront transmises le moment venu.  
Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion.

Commission sport-jeunesse-loisirs

Vannay Alain



Les plans des futures cabanes.

Dans le cadre de l'aménagement de la place des Fours, l'administration communale a soumis à l'enquête publique le 3 mars dernier la pose de trois modules, qui serviront de sanitaires, abri et dépôt-lavage; ces infrastructures sont liées à une utilisation optimale de cette place de sports. Ces travaux seront confiés au Triage forestier du Haut-Lac.

## Journée de partage et d'amitié lors du Noël des aînés 2005



## Réaménagement du chemin de la Mionnaz à Mayen

Hormis la réalisation de la structure d'accueil, qui constitue le gros des dépenses d'investissements en 2006, un autre projet important sera entrepris cette année. Il s'agit de réaménager intégralement le chemin communal de la Mionnaz sur une longueur totale d'environ 150 m et une largeur bituminée variable d'environ 3 m.

Les nouvelles canalisations suivantes sont projetées en complément des canalisations existantes (eau potable, eaux usées, Swisscom, Romande Energie):

– une canalisation eaux claires

– un somo électrique supplémentaire

– un somo télévision

Une chemise de drainage sera construite sur environ 50 m dans la banquette de la route existante pour drainer l'amont du chalet construit au bout du chemin.

Tous les propriétaires bordiers de ce chemin ont donné leur accord à la réalisation de ces travaux qui devraient débuter, si les conditions météo le permettent, le 18 avril 2006. Merci à eux pour leur collaboration et leur compréhension.



*Le chemin de la Mionnaz à Mayen.*

## La forêt: un rôle vital

La forêt, au même titre que les animaux et les plantes, favorise un développement harmonieux de notre société.

Indépendamment de l'apport du bois comme matière renouvelable, elle nous protège des dangers naturels et assure le maintien de la diversité biologique.

Une réflexion approfondie sur le rôle de nos forêts permettra la mise en œuvre d'une politique forestière responsable, d'une stratégie cohérente pour atteindre les buts fixés.

En 1997, le canton du Valais a établi, sur l'ensemble du territoire

cantonal (environ 12 000 hectares de forêts), des cartes représentant les essences naturelles ainsi que les fonctions forestières et leurs priorités. On peut résumer succinctement les fonctions suivantes:

- Protection contre les dangers naturels: c'est le cas pour environ deux tiers des forêts valaisannes. Les mesures d'entretien de ces sites sont prioritaires. Elles permettent notamment de se protéger des glissements de terrain, des éboulements, des avalanches...

- Production de bois: le Valais

présente une réserve élevée de bois. La quantité qui pousse chaque année est cinq fois supérieure à la quantité abattue. L'optimisation de l'exploitation n'est de loin pas atteinte. Il faut par conséquent créer les conditions pour que le bois soit mieux exploité et commercialisé.

- Nature et paysage: un développement harmonieux doit tenir compte de la croissance et de la diversité des essences et des animaux. Un espace important peut être dévolu à cette tâche sans entrer en conflit avec les autres points cités.

• Tourisme et détente: l'attractivité de nos espaces naturels est un atout considérable pour le bon fonctionnement de notre économie touristique.

Une planification est nécessaire pour reconnaître et régler les conflits que ne manquent pas de faire surgir les différentes exigences de l'exploitation de la forêt. La mise en œuvre de cette planification s'effectue actuellement par des projets sylvicoles subventionnés. Dès 2008, la distribution des moyens financiers de la Confédération aux cantons, voire aux propriétaires fonciers, s'effectuera au moyen d'un subventionnement global ou au moyen de crédits cadres pluriannuels. Des conventions de programmes partenaires pour l'entretien des forêts de protection et l'encouragement à la diversité biologique, dans le cadre de la nouvelle péréquation financière, devront être conclues entre les différents partenaires (cantons et Confédération). Pour la mise en œuvre des principes susmentionnés, les tâches dévolues aux communes seront principalement:

- d'établir avec l'accord du canton les plans forestiers régionaux en collaboration avec les propriétaires concernés,
- de définir les mesures forestières nécessaires,
- d'élaborer des projets sylvicoles et de les réaliser sur la base des contrats de prestations passés avec le Canton,
- d'adapter les infrastructures nécessaires à une accessibilité à la forêt.

En conclusion, un travail important de coordination régionale, interrégionale... est nécessaire pour répondre aux nouvelles exigences d'une exploitation saine, durable et harmonieuse de nos forêts dans le cadre de la nouvelle future péréquation financière (2008).

*Alain Vannay*

## 2006, troisième accueil d'enfants de Biélorussie à Vionnaz

Pour pouvoir durer dans le temps et faire de notre action d'accueil d'enfants de Biélorussie à Vionnaz quelque chose de durable et de solide, nous nous sommes regroupés en une association. Celle-ci, Ystok, a été fondée fin novembre 2005 et fonctionne sur le mode du bénévolat et sans cotisation; sa survie financière ne dépendra que de la générosité de ceux qui veulent la soutenir et bien entendu pour 2006 grâce au parrainage de la commune de Vionnaz.

Ystok, mot russe, traduit en français il donne «Source», la source de notre espérance de pouvoir aider des enfants et des gens en Biélorussie et dans les pays voisins qui ne bénéficient pas encore aujourd'hui des avantages de notre qualité de vie.

Une action de bénévolat, avec des bénévoles; ceux-ci ont décidé de s'investir personnellement dans la solidarité en donnant un peu de leur temps, c'est une décision importante, car donner son temps, c'est avant tout s'engager librement dans une action non rémunérée au profit de l'intérêt général. De nos jours, être bénévole est un travail qui leur permet de lutter contre les inégalités, de participer à l'amélioration de la société, de se sentir utile et de créer des liens qui peuvent devenir très forts.

Pour 2006, nous cherchons toujours des familles d'accueil du 8 au 18 août, ce séjour est de courte durée, mais par contre c'est idéal pour ceux qui veulent se rendre compte de l'intérêt que peut apporter un tel échange avec des enfants moins favorisés.

Comme notre action se situe dans une aide humanitaire d'échange avec la Biélorussie, nous nous sommes aussi investis dans la mise en place d'un transfert de marchandises, habits, pansements, matériel scolaire, etc. Vous avez quelque chose qui ne sert plus et qui est encore en bon état, appelez-nous, nous viendrons le chercher.

Si ces accueils et ce projet d'association a vu le jour à Vionnaz, ceci est dû en grande partie à la volonté du Conseil communal de faire une action concrète pour aider les plus défavorisés des enfants de notre monde; aujourd'hui c'est à notre tour, privés, de prendre le relais. Nous ne nous limitons pas à notre commune, nous pensons que ce projet et cette association sont ouverts à toutes et à tous. Vous voulez nous aider? Parlez-en autour de vous ici ou ailleurs, votre aide sera toujours la bienvenue.

Vous voulez des détails, des infos, discuter de nos projets, n'hésitez pas, faites-le:

Serge Cleusix, président d'Ystok  
076 411 16 14

Yelena Ilinskaya, vice-présidente  
079 697 76 77

Michel Neuhaus, secrétaire  
079 688 32 39

Merci encore à tous ceux qui nous ont aidés en 2004 et 2005, merci à ceux qui ont permis la création de cette association, merci au Conseil communal de son soutien et merci à ceux qui se sont engagés pour cette année, et merci déjà à ceux qui vont nous rejoindre ou nous aider.

*Pour l'association, le président  
Serge Cleusix*

### Et pour en terminer quelques petites phrases de gens célèbres ou anonymes

*«Ceux qui ensoleillent la vie des autres éclairent également leur propre existence.»*

**Sir James Matthew Barrie**

*«L'entraide apporte autant de plaisir au cerveau que l'argent et le chocolat.»*

**N.Y. Times**

*«Ce que nous gagnons nous fait subsister, ce que nous donnons nous fait vivre.»*

**Winston Churchill**

*«L'entraide ça t'aide aussi!»*

**Auteur anonyme**

*«Le bénévolat est un don de soi mais aussi un don pour soi.»*

**Auteur anonyme**

## Calendrier 2006/2007

<b>AVRIL 2006</b>	1	Fontanies	Loto de la chorale Ste-Cécile
	1	Village	Sapeurs-pompiers, exercice le matin
	1	Plaine	Impec-Boys, course Angora
	8	Fontanies	Gym Les 4 Fontaines, qualifications valaisannes
	13-17	Fontanies	Vionn'Art, exposition 2006 artistes-artisans
	15	Eglise de Vouvry	Veillée pascale pour Vionnaz, Vouvry, Port-Valais
	16	Torgon	Loto de Pâques
	19	Local pompiers	Exercice des Samaritains
	22	Plaine	Impec-Boys, date de réserve pour course Angora
	23	Eglise	Paroisse, Confirmation à 9 h 30
29	Fontanies	Loto de la fanfare L'Espérance	
<b>MAI 2006</b>	13	Fontanies rez	Ecole de musique, examens cantonaux
	17	Local pompiers	Exercice des Samaritains
	20	Vionnaz/Torgon	Course pédestre VITODOJO
	25	Eglise	Paroisse, Première communion
	27/28	Val-d'Illiez	Festival des musiques du Bas-Valais
<b>JUIN 2006</b>	3	Fontanies	Crèche-garderie Le Papillon bleu, anniversaire 5 ans
	3/4	Cournotéral	Sortie de la guggenmusik L'Os Clodos
	4	Conthey	Samaritains, journée cantonale
	4	Fontanies	Concert 3 fanfares (préparation Fête fédérale)
	9	Fontanies	Audition-spectacle de danse
	10	Torgon	Commune, inauguration de la place de sports des Fours
	13	Fontanies rez	Assemblée générale gym Les 4 Fontaines
	15	Fontanies	Fête-Dieu et fête paroissiale
17/18	Terrain	FC Vionnaz, tournoi populaire	
<b>JUILLET 2006</b>	16	Torgon	Messe de Recon
	20	Fontanies rez	Passeport-vacances
	29	Torgon	Torgon Tourisme, fête du Linleu
<b>AOÛT 2006</b>	5/6	Torgon/Vionnaz	Torgona-Bike
	7-12	Leysin	Fanfare L'Espérance, camp de musique
	12	Torgon	Mi-été à Plan-de-Croix
<b>SEPTEMBRE 2006</b>	2	Torgon	Torgon/Abondance, joutes montagnardes
	2/3	Sion	Sapeurs-pompiers, concours cantonal des JSP
	3	Extérieur	Guggenmusik L'Os Clodos, sortie d'été
	18	Salle de paroisse	Chorale Ste-Cécile, assemblée générale
	20	Local pompiers	Exercice des Samaritains
	27	Carnotzet	Assemblée générale du Cartel
	30	Village	Sapeurs-pompiers, exercice la journée
<b>OCTOBRE 2006</b>	7	Troistorrents	Chorale Ste-Cécile, amicale du Haut-Lac
	18	Local pompiers	Exercice des Samaritains
	20	Salle de paroisse	Ludomino, soirée jeux
<b>NOVEMBRE 2006</b>	11	Fontanies	Loto du FC Vionnaz
	15	Local pompiers	Exercice des Samaritains
	18	Extérieur	Samaritains, souper annuel
	25	Fontanies	Fanfare L'Espérance, bal de la Ste-Catherine
<b>DÉCEMBRE 2006</b>	2	Vionnaz/Torgon	Sapeurs-pompiers, téléthon
	9/10	Fontanies	Commune, Noël des aînés
	19	Fontanies rez	Gym Les 4 Fontaines, loto interne
<b>JANVIER 2007</b>	6	Fontanies rez	Chorale Ste-Cécile, souper des Rois
	18-21	Fontanies	Guggenmusik L'Os Clodos, soirée annuelle
	21	Monthey	Chorale Ste-Cécile, messe à l'hôpital
<b>AVRIL 2007</b>	21	Fontanies	Chorale Ste-Cécile, soirée annuelle
<b>JUIN 2007</b>	2	Fontanies	Samaritains, journée cantonale
<b>NOVEMBRE 2007</b>	17	Fontanies	Loto de la chorale Ste-Cécile



## Le groupe de sonneurs de toupin de Torgon

Le vendredi 25 mars 2005, une équipe qui s'intéressait aux cloches de nos reines des pâturages, «les toupins», s'est rencontrée pour la première fois dans un bar de Torgon. Après quelques heures de discussions, cette joyeuse cohorte décida de se retrouver régulièrement pour s'entraîner et apprendre quelques figures de défilé. Vite fait, bien fait, elle désigna un «chorégraphe», une «adjointe au chorégraphe», un trésorier et un convocateur, secrétaire ad hoc. Les S'naillons étaient nés.

Au vu des succès rencontrés lors des premières prestations, d'abord dans le cadre de la station, puis de la commune de Vionnaz, les responsables décidèrent de choisir un costume champêtre qui convienne aussi bien aux filles qu'aux garçons; chapeau noir, chemise rouge, gilet noir avec edelweiss (ça allait de soi!) et

pantalon noir. Les S'naillons étaient équipés pour sortir du territoire communal et même tenter de porter la bonne humeur hors du canton.

Très rapidement connus, il n'était plus possible de simplement se retrouver pour établir un programme pour la vingtaine de sonneurs que compte aujourd'hui ce groupe de joyeux lurons. Il fallait créer une société avec des structures administratives et légales: c'est ainsi que, le 11 mars 2006, à Revereulaz s'est constituée l'Association des sonneurs de toupin de Torgon, les S'naillons.

Des statuts, un budget, un programme pour l'année à venir (avec près d'une dizaine d'engagements prévus dans «le coin» et en Suisse



*Un certain vendredi 25 mars 2005.*

romande) ont été présentés à l'assemblée générale. Celle-ci a donné son feu vert à cette nouvelle association qui va travailler en collaboration avec la société de développement «Torgon Tourisme» pour faire connaître notre magnifique région, le folklore et un plaisir que les S'naillons aimeraient faire partager.

*Michel Neuhaus, secrétaire*



*Le 1er août 2005 à Torgon.*

## Que Vive «L'Espérance»

Notre société a entamé sa 121<sup>e</sup> année de vie musicale et villa-geoise, et elle en est fière.

L'Espérance de vie d'une société de musique telle que la nôtre est inestimable. Les années passent mais ne se ressemblent guère. Génération après génération..., musiciennes et musiciens se succèdent afin de maintenir la prospérité de L'Espérance.

Tout au long de ces années, L'Espérance a su nous donner courage, volonté, dynamisme et force afin qu'elle évolue et cela surtout grâce à tous les âges représentés dans notre société.

Evoluant en 3<sup>e</sup> catégorie formation brass band, notre fanfare se produit par tradition ou dès qu'elle en a l'opportunité à plusieurs manifestations, qu'elles soient villageoises, régionales ou cantonales...

Tous les cinq ans, une société valaisanne organise la Fête cantonale des musiques. L'Espérance s'est déjà mise en avant à de nombreuses reprises par le passé. Les plus récentes sont celles de Savièse et de Collombey-Muraz.

En l'an 2000, nous participions à la Fête cantonale des musiques à Savièse.

Notre société termine 2<sup>e</sup> du concours de marche et 3<sup>e</sup> en ce qui concerne le concours en salle.

C'est une excellente prestation, bravo!

Cinq ans plus tard, nous nous inscrivons pour la 23<sup>e</sup> Fête cantonale à Collombey-Muraz. Avec notre motivation et notre rigueur, nous récoltons une 3<sup>e</sup> place en concours de marche et une 4<sup>e</sup> place pour le concours en salle. Ce résultat est classé sur un total de dix sociétés de notre catégorie. La jeunesse est l'avenir de notre société. La majorité de ces jeunes sont en formation au sein de L'Espérance (cours de perfectionnement, cours cantonaux, conservatoire...).

Quelques-uns d'entre eux expriment leur goût pour la musique en participant à différents concours, par exemple:

- Fédération des musiques du Bas-Valais
- Junior Slow Melody Contest
- Championnat valaisan des solistes juniors et quatuors
- Concours national de solistes et quatuors

Cette année 2006 en est la preuve: parmi les quinze jubilaires de L'Espérance, huit d'entre eux sont de jeunes musiciens ayant atteint 5 ans d'activité au sein de notre fanfare. Cette distinction est surtout un encouragement afin de continuer sur cette portée d'année en année.

Pour accompagner cette relève, sept autres membres de la société fêtent de très belles années d'activités musicales.



*Présentation des jubilaires 2006:*

*Au 1<sup>er</sup> rang (de gauche à droite), Mariaux Reynold, 25 ans, Felley Marcel, Directeur, Werlen Alice, 25 ans.*

*Au 2<sup>e</sup> rang (de gauche à droite), Winiger Georges, 40 ans, Vannay Michel, 35 ans, Rouiller Sophie, 10 ans, Rouiller François, 30 ans, Pachoud Christel, Présidente, Meier Thomas, 10 ans.*

Félicitons tous ces jubilaires et souhaitons-leur de continuer leur route dans les rangs de L'Espérance.

L'apprentissage de la musique n'a pas d'âge. Certains membres de notre société ont appris les notes et la rythmique par exemple, non pas à 10 ans comme aujourd'hui, mais bien plus tard dans l'âge adulte.

Si vous connaissez ou non la musique et que vous souhaitez faire partie des rangs de la fanfare L'Espérance, alors, **n'hésitez pas, contactez-nous!**

Présidente de la société:  
Mme Christel Pachoud au  
024 481 85 49

Directeur de la société: M. Marcel Felley au 079 271 25 30

*Le comité*



*Aubade de la fanfare L'Espérance au home les Tilleuls à Monthey lors de la 23<sup>e</sup> Fête Cantonale des Musiques Valaisannes à Collombey-Muraz.*

## La cave de la Ravoire



*Attilio ou la passion du bon vin!*

Elle voit son origine liée au bistrot du Chamois; en effet, à cette époque, chaque établissement possédait sa propre cave. Le propriétaire de l'époque n'était autre que Jean Winiger, le grand-père d'Attilio Beltrami.

Attilio suit l'école d'agriculture et de viticulture de Châteauneuf, avant de reprendre la petite cave. A son commencement, au début des années 80, elle ne compte qu'un tonneau de 300 litres. L'essentiel de la récolte est vendu aux grandes coopératives valaisannes. Petit à petit, la cave se fait connaître, notamment grâce à son rosé, que M. Beltrami «exportera» jusqu'en Suisse alémanique. Ce rosé de Pinot Gamay, il le nomme «Liserose»; ce nom évoque le liseron et sa fleur rose (que l'on retrouve du reste illustrée sur l'étiquette), rose comme la couleur de son vin.

Puis, la cave s'étoffe avec de nouvelles productions. Parmi celles-ci, on retrouve notamment le «Gamay de Vionnaz», le Pinot noir en barrique, plus connu sous le nom de «Les Proz d'Enfer», le Pinot blanc en fût de chêne, appelé «Les Folies» et le fendant «La Louise». Recherchant l'au-

thenticité aussi bien dans les goûts que dans les terroirs de ses produits, Attilio a donné à ses vins les noms des lieux-dits d'où sont issus les raisins de chacune des productions. Le dernier-né, «Cuvée du Vigneron», magnifique assemblage de Pinot noir, Diolinoir, Gamaret et Garanoir, a été vinifié tout spécialement pour la commune de

Vionnaz.

Aujourd'hui, la cave peine à satisfaire toutes les demandes et les stocks fondent comme neige au soleil.

A noter que les vignes exploitées par Attilio représentent 1 hectare et qu'elles se trouvent exclusivement sur le territoire communal.

M. Beltrami de préciser: «La viticulture reste une passion, celle de créer un produit que les autres sauront déguster à sa juste valeur.

C'est aussi un défi, celui de faire un vin apprécié, voire même meilleur que celui de la récolte précédente. Ceci est possible grâce au caractère familial de l'entreprise.»

*Propos recueillis par Yoann Odermatt*



*Etiquette d'hier... (celle du grand-papa Winiger)*



*... et celles d'aujourd'hui.*

## Une entreprise pas comme les autres: Traxa SA

Traxa, l'entreprise la plus remuante de Torgon! Ça pourrait être un slogan publicitaire et pourtant c'est une réalité. Lisez plutôt ce qui suit! Jean-Pierre Udriot, la soixantaine, a créé son entreprise en même temps que les fondements de la station de La Jorette. C'est avec un trax à chenilles qu'il a terrassé tous les bâtiments de la station, le restaurant de la Sergnaz, le tennis et la patinoire, véritable temple du curling (où l'équipe de Torgon était connue loin à la ronde). Durant ces quelques années, il y a même creusé les fondations de l'Hôtel Sheraton (actuellement devenu Les Crêtes après de nombreuses années de chantier). Il a aussi piloté son gros trax à chenilles pour presque tous les chalets de la région.

Dans un autre chapitre, c'est en 1974 que commencèrent les travaux de terrassement du télésiège du Tronchey inauguré le 6 décembre 1975 – toujours avec le trax à chenilles! Et l'eau, c'est aussi l'entreprise Traxa qui a creusé pour le réservoir des Vieilles et participé à la recherche de toutes les sources de la commune de Vionnaz.

Les nouveaux chemins forestiers de la plaine à la montagne, les accès aux alpages, les dépannages, les situations de terrain critiques, c'est toujours l'entreprise Traxa qui est engagée avec succès.

Jean-Pierre Udriot, ce n'est pas seulement un patron machiniste efficace et performant dans les terrains de Vionnaz à Torgon, puisqu'il déblaye aussi la neige, d'abord avec un Grader (long véhicule équipé d'une lame au milieu) puis avec un trax et un camion Brimont spécialement prévu pour le déneigement (il lui est même arrivé de passer la lame (chasse-neige) pour provoquer les précipitations qui se faisaient trop attendre dans la saison!).

Depuis plus de 25 ans, l'entreprise Traxa s'est spécialisée dans le



*Le terrain a glissé derrière le Perroquet! Les bûche-rons ont engagé Jean-Pierre et son araignée afin de stabiliser la montagne (juin 2001).*

défoncement des vignes du Chablais à la Côte, Jean-Pierre pilote son araignée pour remonter et tourner la terre des vignes et réaliser des travaux où les accès sont difficiles voire périlleux.

Pour l'entreprise Traxa, nous pouvons dire sans exagération que Jean-Pierre a laissé son empreinte de la plaine à la montagne, au propre et au figuré!

*Michel Neuhaus*

## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### Comptoir de Romont et foire de Sciez

#### Comptoir de Romont

Torgon Tourisme sera l'hôte d'honneur du Comptoir de Romont du 19 au 28 mai 2006. Pour notre station, comme pour notre commune, ce sera l'occasion de présenter nos particularités et le charme de notre région à nos amis fribourgeois. Ainsi, après Cossonay, Payerne, Prilly, le Comptoir de Lausanne et Echallens, toute l'équipe de Torgon Tourisme se réjouit de cette nouvelle action promotionnelle. Elle disposera d'un stand d'environ 20 m<sup>2</sup> pour mettre en valeur les aspects touristiques de notre magnifique région mais également l'artisanat. Notre objectif sera double. D'une part, lancer la saison d'été avec le charme de ses balades pédestres et à VTT, mais aussi à cheval. D'autre part, démontrer que Torgon offre un domaine skiable attractif et très proche de Romont.

#### Foire de Sciez

Après Romont, Torgon Tourisme, associé à la commune de La Chapelle d'Abondance, sera l'invité d'honneur de la foire de Sciez en France du 2 au 5 juin 2006. Notre participation à cette importante foire s'inscrit dans la volonté de promouvoir notre région en étroite partenariat avec nos amis de la Chapelle d'Abondance. En effet, même si, sur le plan promotionnel nous restons pleinement partenaires de Chablais Tourisme, de par notre position géographique dans les Portes du Soleil, il importe parallèlement de conduire des actions avec nos voisins afin de faire ressortir le charme du domaine skiable de Torgon et de la Chapelle d'Abondance. Un domaine skiable adapté tout particulièrement aux familles de par le prix attractif de ses forfaits.

C'est donc plein d'entrain que Torgon Tourisme participera à ces deux événements afin de poursuivre une politique de marketing dynamique en vue d'accroître la notoriété de Torgon.

*Torgon Tourisme*

## Calendrier scolaire 2006/2007

**\*\*Ecoles primaire et enfantine Vionnaz\*\***

Ouverture année scolaire: Lundi 21 août 2006 le matin

Clôture année scolaire: Vendredi 22 juin 2007 le soir

### Congés:

Automne: du vendredi 20 octobre 2006 le soir  
au jeudi 2 novembre 2006 le matin

Noël: du vendredi 22 décembre 2006 le soir  
au lundi 8 janvier 2007 le matin

Carnaval: du vendredi 16 février 2007 le soir  
au lundi 26 février 2007 le matin

Pâques: du jeudi 5 avril 2007 le soir  
au lundi 16 avril 2007 le matin

### Autres congés :

Toussaint: le mercredi 1er novembre 2006

Immaculée Conception: le vendredi 8 décembre 2006

St-Joseph: le lundi 19 mars 2007

Ascension: le jeudi 17 mai 2007

Pentecôte: le lundi 28 mai 2007

Fête-Dieu: le jeudi 7 juin 2007

*L'Administration communale*



COMMUNE DE VIONNAZ

## Places d'apprentissage disponibles en été 2006

- Tissot Jean-Marc:  
*Ferblantier*
- Trisconi-Anchise SA:  
*Menuisier*
- Sochinaz SA:  
*Mécanicien d'entretien*
- Richo et Fils:  
*Mécanicien autos*  
*Gestionnaire de vente*
- Raboud Gilbert:  
*Menuisier*
- Efgée Coiffure:  
*Coiffeuse*
- Boucherie Fracheboud Nicolas  
*Boucher-charcutier*
- Guérin & Guinnard Electricité SA:  
*Monteur-électricien*



COMMUNE DE VIONNAZ

## Stages disponibles

- Boucherie Fracheboud Nicolas:  
*Boucher-charcutier*
- Casarella Sàrl: *Ebéniste*
- DFSA: *Constructeur d'appareils industriels B*
- Guérin & Guinnard Electricité: *Monteur-électricien*
- Lattion & Veillard Sàrl: *Paysagiste*
- Garage Planchamp Didier:  
*Mécanicien - réparateur autos*
- Raboud Gilbert: *Menuisier*
- Sochinaz SA:  
*Laborantin-e en chimie*  
*Employé-e de commerce*  
*Mécanicien*
- Richo et Fils SA:  
*Mécanicien autos*  
*Gestionnaire de vente*
- Tissot Jean-Marc: *Ferblantier - couverture*
- Trisconi-Anchise SA: *Menuisier*
- Vannay Frères Sàrl: *Plâtrier-peintre*
- RTB Corvaglia Sàrl: *Dessinateur*
- Efgée Coiffure: *Coiffeuse*



## Commission culturelle

Mais que va-t-il se passer cet automne?  
Soirée extraordinaire pour gens ordinaires, le meurtrier sera parmi vous.

*Restez vigilants!!*

La Maison des jeunes

## Portes ouvertes

Samedi 17 juin 2006

Chers habitants de la commune de Vionnaz, nous avons le plaisir de vous convier à la journée portes ouvertes de notre association.

Nous comptons sur vous pour soutenir nos projets et faire plus ample connaissance.

Laissez-vous surprendre et assistez aux diverses animations et présentations qui vous permettront de découvrir l'éventail de nos activités. Puis venez aussi admirer les magnifiques créations de notre atelier poterie et de notre atelier bricolage.

Au programme:

- 14 h 00 Accueil
- 14 h 30 Portes ouvertes
- 15 h 00 Démo de karaté
- 15 h 30 Démo de grimpe
- 16 h 00 Démo de taikwendo
- 16 h 30 Démo de break & hip-hop
- 18 h 00 Grillades, buffet froid
- 19 h 00 Concert d'Inna Crisis (reggae)

Informations:

Sarah Hayken-Sakijha  
Rue de la Cimenterie 39  
1896 Vouvry  
Tél. 024 481 32 43  
Natel 079 821 64 33

LU DOTHEQUE INTERCOMMUNALE

# Ludomino

VIONNAZ VOUVRY PORT-VALAIS ST-GINGOLPH

Rue de la Cimenterie  
1896 Vouvry  
Téléphone: 024 481 14 79 (pendant les heures d'ouverture)

**Description de l'activité:**  
L'association a pour but d'offrir à tous les enfants et jeunes la possibilité de disposer d'un maximum de jeux et jouets de qualité, d'assister les parents dans leur choix en fonction des goûts et des aptitudes de leurs enfants.  
Une ludothèque renseigne au sujet du jeu, on peut dire que celle-ci est un lieu où, autour du jeu et du jouet, on vit, on se rencontre, on s'instruit, on se détend.  
Semblables dans le principe aux bibliothèques, les ludothèques sont plus que de simples centres de prêt de jeux. Elles constituent un moteur d'éducation, de communication et d'intégration de tous les publics, sans distinction d'âge, d'origine ethnique ou de niveau social.

**Heures d'ouverture:** Mardi de 15 h 30 à 17 h 30  
Vendredi de 09 h 00 à 11 h 00

**Abonnements:** Fr. 20.- par famille et par an

**Locations:** De Fr. 1.- à 5.- par jeu pour 3 semaines

**Personne de contact:** Patricia Susan, présidente, au 024 481 45 67

## La Ludomino

organise une

## soirée jeux



Ludothèque intercommunale Ludomino  
Rue de la Cimenterie  
1896 Vouvry  
Tél. 024 481 14 79

**Horaires d'ouverture:**

Mardi de 15h30 à 17h30  
Vendredi de 9h00 à 11h00

**Quand?**

Le vendredi 20 octobre 2006  
de 19h00 à 21h30 environ

**Où?**

Salle de Paroisse à Vionnaz

**Comment?**

C'est gratuit, une petite collation vous sera offerte

**Thème:**

Libre choix des jeux... après une petite présentation de la Ludomino

Plus de renseignements  
au 024 481 37 17, Lise Fracheboud

## Le gai pinceau du village



Louis Rey, le gai pinceau du village.

Il est connu avant tout comme le peintre du village. «Peinturlueur», corrige-t-il en rigolant. Pas de doute, Louis Rey a le verbe intact. S'il dit savourer la tranquillité du village qui l'a vu naître en 1924, cet aîné de quatre garçons n'y a pas grandi. Deux ans après sa naissance, ses parents quittent la maison familiale, située au-dessus de l'actuel Café du Levant, pour Carouge. «A ce moment-là, ils étaient prêts à partir en Argentine», relate-t-il autour d'un café, faisant allusion à la rudesse des conditions de vie de l'époque. Louis apprend un premier métier, boulanger-confiseur-chocolatier, auquel il renoncera plus tard suite à un accident. Il s'engage alors dans la gendarmerie, où il officie durant plus de trente ans (de 1950 à 1981). «Nous avions des contacts fantastiques avec la population», rapporte celui qui s'est découvert à l'âge de 14 ans

déjà une attirance pour l'art du pinceau. Il s'y initie au contact d'artistes confirmés, s'essayant à des techniques aussi diverses que l'aquarelle, la gouache ou la craie.

Sensibilité d'artiste d'un côté, opiniâtreté de sportif de l'autre. Le jeune Louis s'adonne au football et à l'athlétisme notamment. Histoire de combler ce besoin pressant de «bouger», dit-il. Une vitalité qu'il s'attache à cultiver sans cesse, confiant se sentir la jeunesse d'un presque quadragénaire. «Avec l'âge, on prend du plomb dans la tête. J'aimerais faire des tas de trucs. Je suis très heureux de pouvoir mettre un pied devant l'autre. La vieillesse n'est pas une maladie», s'emballe-t-il, avec cette nature extravertie qui le caractérise.

Il est d'ailleurs un détail dans sa bibliothèque qui parle pour lui: la collection – complète! – des albums de «Titeuf», dont quelques-uns dédicacés par le dessinateur Zep, l'un de ses copains: «Je suis fou de bandes dessinées. Je possède aussi tous les volumes de Tintin.»

Depuis 25 ans, ce père de famille (une fille, un garçon) et quadruple grand-père coule une douce retraite, vouée pour une bonne part à sa passion. A l'origine de Vionn'Art, l'association des artistes et artisans locaux, il croque avec brio tous les recoins de la commune et n'hésite pas à prodiguer ses conseils à des peintres en herbe. Ceci depuis une dizaine d'années, à l'occasion de cours informels.

Il désigne un tableau représentant un bouquet composé, dit-il, de «vieilles fleurs». Enlevé, saisissant. La durée de réalisation? «Un après-midi», lâche-t-il avec une pointe d'accent du bout du lac et... de désinvolture. Tous nos compliments.

*Estelle Bressoud*

## JEUNESSE / CULTURE

### Vive le ski!

Les 23, 24 et 26 janvier 2006, 99 élèves de 3-4-5 et 6e primaire ont participé à trois après-midi de ski.

Cette année, tout s'est très bien déroulé, nous avons eu du grand beau temps les deux premiers jours, de la poudreuse le jeudi et surtout de la bonne humeur. De plus, aucun accident n'est survenu.

Trente-cinq accompagnateurs, dont six enseignants, nous ont permis de mettre sur pied ces sorties. Enfants comme adultes ont éprouvé beaucoup de plaisir à parcourir les belles pistes que nous offre la région de Torgon.

Encore un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de ces après-midi, plus particulièrement aux moniteurs bénévoles sans qui ces journées ne pourraient avoir lieu ainsi qu'à Télé-Torgon, par son directeur M. Stampfli, pour la gratuité des abonnements.

*Les GO, B. Laurencet et C. Reuse*



*Découverte d'un nouveau sport pour Anne-Sophie, Joana, Antonio et Nicolas. Ils ont profité des bons conseils de leur moniteur Pierre-Paul Genevard.*

## Vionn'Art 2006

Vionn'Art 2006, c'est la 8<sup>e</sup> édition de cette exposition qui rassemble les artistes et artisans de Vionnaz et d'ailleurs. C'est aussi celle qui va précéder les 20 ans de ses débuts en 1988.

Dans la tradition des éditions précédentes, le comité de Vionn'Art s'est attaché à réunir une belle brochette d'exposants, ils seront près de trente cette année à exposer. La diversité sera respectée, ainsi que des invités de qualité présentant des œuvres très diverses.

Nous vous recommandons de réserver l'une de ces dates pour pouvoir, l'espace d'une heure ou deux vous régaler les yeux et le cœur en déambulant entre les divers artistes et ici et là, leur parler et échanger sur ce qui embellit le cœur et se fait avec passion.

Comme en 2004, nous vous demanderons d'élire les meilleurs des exposants présents à qui nous nous ferons un plaisir d'offrir un cadeau.

Vous aurez aussi l'occasion de faire une pause au bar et de participer au concours du lapin en chocolat.

Nous espérons aussi pouvoir animer cette exposition avec des productions musicales chaque jour de l'exposition.

Nous nous sommes donnés sans compter pour que cette exposition soit à la hauteur de ses précédentes éditions et nous espérons que vous parlerez et ferez parler de celle de 2006.

Nous vous attendons nombreux et nous nous réjouissons de cette prochaine rencontre avec vous, public fidèle à notre association.

*Pour le comité, Serge Cleusix, président*

Du 14 avril au 17 avril



**Vernissage: le vendredi 14 avril à 18h00**

**Heures d'ouverture :**

Vendredi	14 avril	de 15h00	à 20h30
Samedi	15 avril	de 14h00	à 19h30
Dimanche	16 avril	de 11h00	à 18h00
Lundi	17 avril	de 14h00	à 18h00

Cette exposition accueillera près de 30 artistes, artisanes ou artisans

**L'exposition se tient à la salle des Fontanies de Vionnaz**

*Juste pour vous*

J'ai accouché d'une œuvre  
elle git là, sur le pavé  
immobile, comme blessée  
elle est nue et  
sa chair est à vif  
son œil bleu me regarde  
d'un air suppliant.  
Elle est sortie toute seule  
je n'y peux rien.

*Qu'en faire*

elle veut vivre pourtant  
alors je vous la donne  
gardez-la avec vous.  
Aimez-la et  
ne me remerciez pas  
je n'y suis pour rien  
elle est venue juste pour  
vous.

## «Le saviez-vous» Etymologie du mot Vionnaz

Cette localité du Bas-Valais porte un nom qui pourrait se décomposer en Vi et Onna, la forme Viona de 1282 l'attestant. On pourrait alors supposer un vicus, un village, cerné par l'eau, onna, suffixe hydronymique assez fréquent. Il faudrait alors admettre l'amputation du terme vicus. Ce serait plausible jusqu'à un certain point, la Greffaz et le Torrent de Mayen enlaçant en quelque sorte la localité. On pourrait encore admettre simplement le suffixe onna, le vi initial ayant été ajouté par le patois. On pourrait imaginer que le radical vi vient du latin via, route, voie, parce que le village se trouvait à l'époque gallo-romaine en bordure de la plaine sur un chemin, ancienne voie romaine. Il n'en reste pas moins que les Gallo-Romains devaient l'avoir distingué pour son abondance en eaux de toutes sortes, torrents, sources, marécages. De façon certaine, onna est un suffixe d'origine préceltique s'appliquant en général en composition avec un nom de cours d'eau.

Signalons enfin que la graphie de Vionnaz a connu des formes diverses au cours des âges: *Vionna* (1254, 1282, 1428, 1723); *Viana* (1342); *Vyonna* (1345); *Vionnaz* (1547).

## Petit recueil de mots en patois

agormāda: rendre gourmand  
alūga: regarder bouche béante  
avā: osier  
bé: bec  
bévyö: buveur  
boerö: nœud  
débdota: cueillir la fève  
épeto: hôpital  
éverna: hiverner  
famena: famine  
gahendi: cerisier portant des  
cerises noires  
grézolé: maïs  
kôlena: colline  
lafö: glaçon  
moetena: faire de la fumée  
pade: paille  
torméta: tourmenter  
vëto: couvercle de la cheminée



## 90 ans, «quel bel âge»

### Cécile Vannay

Cécile Vannay est née le 21 ou 22 novembre 1915 à Vionnaz (il y a divergence entre ce que sa famille lui a dit et les données enregistrées à l'état civil). Durant toute sa vie, Cécile fut ménagère dans la maison de famille. Son domaine était plutôt la cuisine et le ménage; en parallèle, elle aidait également à la campagne.

Cécile est célibataire. Elle a six frères et deux sœurs. «Dans la famille, nous vivons tous assez longtemps», confie-t-elle.

Jusqu'à l'année dernière elle allait jouer au loto du jeudi et se promenait un peu, mais maintenant le poids des années commence à peser sur sa mobilité.



*Propos recueillis par Anne-Marie Schmid*

### Teresa Frassa



Madame Teresa Frassa est née le 20 février 1916 à Norelia, dans la province de Vercelli près de Turin en Italie, où elle passa toute sa jeunesse. Elle rencontre son futur mari, Jean, lors des permissions qu'il obtenait durant son service militaire. Jean est Français, de la région de la Lorraine. Ils se marièrent en 1944 dans le village natal de Teresa, à Norelia, puis en 1947 la famille arrive en Suisse avec leur fils Dino, né deux ans auparavant. En 1959,

Marie-Angèle vient agrandir la famille Frassa. La famille s'installe à Martigny durant vingt ans et ensuite déménage à Monthey pour une année avant de venir s'établir en 1969 à Vionnaz. Aujourd'hui, Teresa retourne souvent à Martigny chez son fils Dino ou chez sa fille Marie-Angèle pour retrouver ses quatre petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants. Durant 17 ans (1951 à 1967) Teresa travaille en qualité de nurse à Martigny auprès de la famille Tissières. Aujourd'hui, Mme Frassa qui a gardé un bon accent du Piémont, parle toujours en patois avec son mari et ses enfants. Elle mijote toujours des bons plats italiens pour son mari. Tous les soirs, durant les derniers Jeux olympiques de Turin, elle regardait la télévision avec son mari pour revoir sa belle province de Vercelli.

*Propos recueillis par Jérôme Vannay*

## Journée populaire d'entretien des sentiers pédestres

Chaque année, nos sentiers pédestres sont améliorés et entretenus par les employés communaux ainsi que par la commission sentiers pédestres. Le travail effectué est conséquent et les améliorations constantes.

Dans le but d'associer la population de notre commune à ces travaux et de lui permettre de découvrir – ou redécouvrir – certains recoins de notre territoire, la commission sentiers pédestres propose une journée populaire afin d'effectuer quelques travaux d'entretien.

Cette journée est fixée au **samedi 27 mai 2006** et sera agrémentée d'un repas de midi en commun.

Les travaux seront adaptés en fonction des compétences de chacun; hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Un tous ménages vous donnera de plus amples informations, mais vous pouvez d'ores et déjà annoncer votre participation à cette journée auprès de l'Administration communale (tél. 024 481 42 52).

Email:

[communevionnaz@netplus.ch](mailto:communevionnaz@netplus.ch)

*Pour la commission  
sentiers pédestres  
Laurent Lattion, président*

Le FC Vionnaz cherche  
**un-e cantinier-ère**  
pour la prochaine saison

Les intéressé-e-s peuvent  
s'annoncer aux numéros

tél. 024 481 31 08  
mobile 079 508 64 28

## Chauffage à pellets

### Chauffage de la structure d'accueil

Le Conseil communal vient de prendre la décision d'équiper la nouvelle structure d'accueil d'un système de chauffage à pellets. Dans le cadre de ce projet, ce choix est motivé essentiellement par deux facteurs:

- une telle installation présente un coût similaire à une pompe à chaleur avec sonde géothermique,
- la commune de Vionnaz possède une importante surface de forêts; bien que les pellets n'en soient pas directement issus, les autorités tenaient à donner un signal politique important dans cette direction, sans péjorer les finances publiques.

### Le cas de la famille Schneebeli

Confronté au fait que son installation de chauffage à mazout ne passerait prochainement plus les inspections en vigueur, Raymond Schneebeli, domicilié aux Crosats, s'est décidé à un changement radical; il est ainsi passé à un chauffage combinant un système à pellets avec une installation de panneaux solaires, ces derniers étant situés dans le talus à l'arrière du bâtiment.

Les pellets sont des granulés cylindriques, en principe de 6 ou 8 mm de diamètre et de 10 à 40 mm de longueur, obtenus par compression de sciure et éventuellement de copeaux, sous-produits de scieries ou de menuiseries parfois difficiles à valoriser. Aucun liant n'y est ajouté.

Le haut pouvoir calorifique grâce à



M. Schneebeli devant sa nouvelle installation.

leur densité, leur faible teneur en cendres (moins de 1,5%) et leur calibre constant rendent les pellets particulièrement bien adaptés à l'alimentation automatique d'un poêle ou d'un brûleur de chaudière; ces installations sont pourvues d'une vis hélicoïdale transportant les granulés jusqu'au foyer. «Le seul entretien courant consiste à vider les cendres, environ chaque deux mois», confirme Christian Schneebeli.

«Au moment où je me suis décidé pour cette installation mixte pellets et panneaux solaires en mars 2005, le coût entre le mazout et les pellets était quasiment égal, à 1 centime près. Lorsque nous avons procédé à la mise en service de l'installation définitive quelques mois plus tard, le combustible à base de pellets coûtait 30% de moins que le mazout», confie Raymond. A ce rythme-là, la famille Schneebeli compte bien compenser le surcoût de cette installation «verte» d'ici à cinq ans.

Car la fibre écologique a son prix. L'installation mixte (pellets + panneaux solaires) effectuée aux Crosats aura coûté environ 10% de plus qu'une installation où le

mazout aurait été utilisé en lieu et place des petits cylindres de bois compressé.

Quant aux panneaux solaires, leur fonction première est de permettre



de chauffer une partie de l'eau sanitaire. En cas de forte chaleur (plus de 55° à 60°), ce système servira à augmenter la température de l'eau du chauffage.

Il est à noter que le jour du solstice d'hiver, l'eau chauffée par les panneaux solaires est montée au-dessus des 40°; elle a même atteint 59° le 21 février 2006!

«L'approvisionnement de notre local de stockage à pellets (15 m<sup>3</sup>) se fait par camion-citerne; bien que nous n'ayons pas encore de recul suffisant (l'installation est en service depuis le 7 octobre 2005), cette quantité de combustible devrait nous permettre de chauffer les 6 appartements du bâtiment durant 1 année.»





*François Rouiller,  
garde forestier  
et chef du triage  
forestier du  
Haut-Lac.*

### L'avis d'un professionnel

«Tout système de chauffage permettant de tirer profit du bois, indigène de surcroît, mérite d'être promu», confie François Rouiller, domicilié à Beffeux, garde forestier et chef du triage forestier du Haut-Lac.

«Par le passé, 10% à 15% du bois que nous exploitons servait à la fabrication du papier; aujourd'hui, le prix qui nous est payé pour ce matériau ne couvre plus les simples frais de transport. Nous avons donc dû renoncer à ce débouché. Comble de la situation,

nous sommes même subventionnés pour abattre du bois et le laisser sur place.»

«Bien que les pellets soient à ce jour produits avec des sciures ou déchets de bois de scierie, des études ont été menées afin de pouvoir directement utiliser des grumes pour fabriquer ces granulés. Il est vraisemblable que 2 ou 3 usines de ce type verront le jour en Suisse. Le Valais semble néanmoins représenter un bassin trop peu important pour que l'une d'elles s'y installe.»

«Les copeaux (ou plaquettes) peu-

vent être envisagés en alternative aux pellets, ceci notamment pour des bâtiments publics d'une certaine envergure. Nous pourrions imaginer que le projet de nouveau cycle d'orientation s'oriente sur ce type de chauffage; une telle réalisation permettrait au triage forestier du Haut-Lac de s'équiper de l'infrastructure nécessaire à la fabrication et à l'entreposage de ces copeaux.»

«Je me réjouis que le Conseil communal de Vionnaz ait fait le choix d'équiper la nouvelle structure d'accueil d'un système de chauffage à pellets. Une promotion efficace de ces énergies doit aussi passer par des signaux politiques clairs de la part des administrations publiques, dans la mesure où les finances le permettent», conclut M. Rouiller.

*Laurent Lattion*

## Avis à la population de la commune de Vionnaz

Soucieuse de sauvegarder les «témoins du passé», l'Association, justement appelée pour cette raison «Témoins du passé», a vu le jour en octobre 1993, à la suite d'intérêts communs relatifs au passé et au patrimoine de la commune de Vionnaz.

L'objectif principal visé par cette association est la sauvegarde de tout ce qui a fait et tout ce qui fait l'histoire culturelle, sociale, politique de notre commune. Les moyens dont nous disposons résident principalement dans la recherche de documents tels que photographies, manuscrits, articles, enregistrements d'images et de sons.

Actuellement, l'association comprend les membres du comité formé à la suite de l'assemblée constitutive. Les personnes intéressées sont les bienvenues. Aucune cotisation n'est perçue: seul un travail de recherche relatif à un intérêt général ou particulier est demandé. Trouver son plaisir tout en contribuant à la sauvegarde du patrimoine, voilà une occasion à ne pas rater!

Si vous êtes intéressé par notre activité, et surtout

par un prêt de documents, n'hésitez pas à prendre contact avec nous:

Valérie Bressoud Guérin 024 479 14 34

Guy Veuthey 024 481 13 20

Rose-Marie Vannay 024 481 23 53

Adeline Utiger-Vannay 024 481 13 10

Actuellement, les documents récoltés sont de diverses natures: photographies surtout, manuscrits, articles de journaux, enregistrements sonores et vidéo, cartes géographiques.

Nous comptons à ce jour plusieurs centaines de photographies, prêtées par des particuliers, reproduites par un photographe professionnel.

Ces documents sont reproduits dans la majorité des cas et déposés dans un coffre anti-incendie, dans un local communal, où ils sont ainsi conservés avant d'être inventoriés, identifiés, étudiés et archivés.

Nous remercions toutes les personnes et sociétés qui nous ont déjà fait confiance, et qui le feront encore, pour la reproduction et la protection de leurs archives.



# Programme été 2006

Date	Heure & Lieu	Manifestations
20.05.2006	Vionnaz-Torgon	VITODOJO Course pédestre reliant Vionnaz et Torgon via La Tour de Don
10.06.2006	Torgon, Les Fours	Inauguration du terrain multisports
30.06-02.07.2006	Portes du Soleil	Pass'Portes du Soleil VTT
16.07.2006	10 h, Recon	Messe de Recon (en cas de mauvais temps au couvert des Vieilles)
22.07.2006	Hôtel Torgon	Fête nationale belge
29.07.2006	dès 18h, La Jorette	Fête du Linleu 
01.08.2006	La Jorette	Fête nationale
05.08.2006	dès 11 h La Jorette 14 h: Kids Cup	17e Torgona Bike Race Cross Country VTT 30 km dans les alpages
06.08.2006	dès 9 h 30 Torgon-Vionnaz	17e Torgona Bike Race Course de côte + Free Ride VTT 18 km en 2 manches
12.08.2006	Le Tseudron	 Fête de la mi-été
20.08.2006	Torgon	Fête des alpages
02.09.2006	Col de Conche	Rencontre interstations avec La Chapelle d'Abondance



- De nombreuses animations pour enfants vous sont proposées en juillet et août. Renseignements et inscriptions auprès de Torgon Tourisme (024 481 31 31 ou tourisme@torgon.ch)
- Domaine de la Sergnaz: de multiples activités sportives et de détente en un seul point (de 9 h à 19 h): tir à l'arc, équitation, sentiers pédestres, circuits VTT, piscine, badminton, pétanque, jeux pour enfants...
- Piscine de Torgon: ouverte les jours de beau temps du 1 juillet au 3 septembre 2006
- Télésiège du Tronchey: du 1er juillet au 18 septembre 2006, ouvert le samedi, le dimanche et les jours fériés + le mercredi en juillet et août
- Office du tourisme:
 

Juillet et août:	8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00 tous les jours
Hors saison:	8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00 du lundi au vendredi

• Consultez notre site Internet! [www.torgon.ch](http://www.torgon.ch)

